

Fiche –Caractéristiques et organisation

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) constitue l'autorité organisatrice des mobilités. Il confie l'exploitation du réseau à Tisséo-EPIC. La relation contractuelle entre les deux entités se fait via la signature d'un contrat de service public (le prochain couvrira la période 2017-2021).

Missions

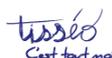
Le Syndicat Mixte a reçu la délégation de la compétence transport de quatre intercommunalités : Toulouse Métropole, le Sicoval, le Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine (SITPRT) et le Muretain Agglo.

À ce titre :

- Il conçoit et développe la politique de transports et la politique tarifaire,
- Il organise les services réguliers de transports en commun,
- Il étudie et programme les nouveaux projets,
- Il assume la responsabilité financière (gestion du budget annuel et prospective),
- Il est propriétaire de l'ensemble des infrastructures et du parc existant.

Il confie les missions suivantes à ses partenaires :

- L'exploitation, le développement, la commercialisation du service et la gestion du patrimoine à **Tisséo-EPIC** (Établissement Public Industriel et Commercial),
- L'exploitation d'un service adapté aux personnes à mobilité réduite à **MOBIBUS**,
- L'étude et la construction de nouvelles infrastructures à la **SMAT** (Société Publique Locale).



Exploite
le réseau métro,
tram et bus



Exploite
le service adapté
aux personnes
à mobilité réduite



Réalise
les nouveaux
projets



Les services à l'utilisateur

Autorité organisatrice des mobilités, le SMTC-Tisséo offre aux usagers différents services qui vont bien au-delà des transports en commun.

- **Le réseau structurant**
 - Métro
 - Tram
 - Linéo
 - Réseau Bus et navettes

- **Des services complémentaires**
 - Plans de Déplacements Entreprises, Conseil en mobilité
 - Maisons de la mobilité
 - Parkings relais et parkings vélo
 - Service Covoiturage
 - Transport À la Demande
 - Mobibus, pour les Personnes à Mobilité Réduite

La gouvernance

Président : Jean-Michel LATTES

- 1er Vice-président : Arnaud LAFON, Sicoval
- 2e Vice-président : Thierry SUAUD, Muretain Agglo
- 3e Vice-président : Denis BACOU, SITPRT
- 4e Vice-président : Grégoire CARNEIRO, Toulouse Métropole

Des élus, représentant les 4 intercommunalités membres :

- 14 élus pour Toulouse Métropole,
- 2 élus pour la Communauté d'Agglomération du Sicoval,
- 2 élus pour le Syndicat Intercommunal des Transports de la Région Toulousaine,
- 2 élus pour Muretain Agglo.

Les périmètres d'action et de réflexion

Le Périmètre des Transports Urbains (PTU), soit **101 communes** : le périmètre d'action au quotidien.

Le périmètre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) soit **115 communes** : le périmètre de projet, obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants*.

* Le SMTC-Tisséó est responsable de son élaboration, en lien avec les personnes publiques associées (État, Région, Département, Intercommunalités, Chambres Consulaires...).

